

ÉVÈNEMENT

MARCHÉ DES ARTISTES AUX AUGUSTINS

Le 20^e Marché des artistes de Plainpalais se tiendra samedi sur la place des Augustins. L'événement, gratuit, rassemblera des artisans actifs dans maints domaines: arts plastiques, gravure, peinture, illustration, couture, crochet, bijoux, mosaïque entre autres. Des activités créatrices seront proposées aux enfants, et des animations musicales sont également prévues: DJ set dès 15h, artistes rap dès 17h30, et tartines pour le finissage à 19h. **MOP**

Sa 25 avril de 11h à 20h30, place des Augustins.

Un aménagement routier pour pacifier Concorde

Ville de Genève ► Le Conseil municipal a voté le crédit d'un aménagement routier dans ce quartier très exposé à la circulation. Seuls l'UDC et le MCG se sont opposés.

C'est la main un peu forcée que la magistrate chargée de l'Aménagement en Ville de Genève, Marjorie de Chastonay, a finalement mis sous toit un texte destiné à la réalisation d'un aménagement routier à l'interface des quartiers Concorde et Michée-Chauderon. Le Conseil municipal a voté hier soir un crédit de près de 23,5 millions de francs destiné à accompagner le développement de ce secteur particulièrement exposé à la circulation, à la jonction de l'avenue de l'Ain et de l'avenue d'Aire. Voué à se transformer,

le quartier en devenir s'annonce dense. Mais son développement pourrait paradoxalement s'accompagner d'une pacification de la circulation côté Concorde, en redirigeant les flux de transit sur les axes principaux, a plaidé la magistrate verte.

Pour ce faire, les services de l'aménagement ont présenté les plans d'un vaste «U turn», demi-tour en bon français. Il représente quelque deux tiers du crédit global – le reste couvrant la mise en place d'un réseau séparatif des eaux – et doit permettre de transiter de l'avenue de l'Ain à l'Avenue d'Aire et inversement, sans plus traverser le cœur résidentiel. Suffisamment rare pour être souligné, l'Alternative a soutenu ce crédit destiné

à des aménagements routiers, estimant qu'ils permettraient effectivement d'améliorer la qualité de vie des habitant-es actuel-les et futur-es. «Représentés notamment par le Forum 1203, ils se sont beaucoup engagés pour que ce changement se fasse. On ne peut pas se permettre, après dix ans de réflexion, de tout balayer», a souligné l'élue d'Ensemble à gauche Brigitte Studer.

Pas question d'en entendre parler pour l'UDC et le MCG, qui ont critiqué tour à tour la transformation d'ensemble du quartier. Fustigeant au passage la politique volontariste du Département du territoire sur ce dossier. «Les plans ont été votés, les immeubles sont en cours de construction, il n'est plus temps de débattre des politiques du territoire mais

de penser l'aménagement», a recentré le vert libéral Alexandre Wisard. Sans pour autant donner un blanc-seing au projet. Son groupe est à l'origine d'une série d'amendements, votés, permettant d'économiser près de 3,5 millions. Ils visent des marges d'ajustement sur les coûts des travaux, mais aussi des frais de dédommagement destinés notamment aux TPG.

«Certains font le pari que ce chantier se déroulera sans imprévus et qu'on nous dispensera des dédommagements. Cela a tout d'un acte de foi», a critiqué la magistrate, quoique résignée. Ces concessions permettant finalement de réunir une large majorité, UDC et MCG exceptés. **MAUDE JAQUET**

La Caisse genevoise de l'alimentation dépasse toutes ses attentes. Ou comment une expérimentation citoyenne redessine les contours de la démocratie alimentaire

La révolution du bien manger

MARC LALIVE D'EPINAY

Alimentation ► La Caisse genevoise de l'alimentation (Calim) dépasse toutes ses attentes. Hier, avant l'heure du repas, des membres du comité de la Calim ont présenté un bilan après six mois d'existence.

Depuis l'ouverture de la Caisse genevoise de l'alimentation le 1^{er} octobre 2025, l'engouement ne faiblit pas: elles et ils sont 344 à cotiser, à cela s'ajoute 316 personnes qui patientent sur la liste d'attente, espérant rejoindre cette aventure sociale inédite en Suisse. Un succès qui dépasse donc largement les espoirs de ses fondatrices et fondateurs, qui tablaient sur 200 membres pour l'année 2025. La diversité des participant-es a été soulignée. «Nous voulions sortir du cercle des convaincu-es. C'est réussi», a expliqué Léa Winter, une des deux cocoordinatrices de la Calim.

Derrière ce projet pionnier, une idée a priori simple: donner accès à une nourriture saine à tous et toutes, en payant le prix juste aux paysan-nes qui produisent. Et mettre l'argent des uns au service de l'assiette des autres. Chaque mois, les membres versent une cotisation librement fixée – à partir de 20 francs, sans plafond, sans justificatif de revenus. En retour, chacun-e reçoit 150 francs en Radis, une monnaie numérique développée spécifiquement par la Calim, qui peuvent être dépensés dans un réseau de 22 structures locales: épicerie alternatives, étals de marché, artisans de bouche. Une logique de redistribution assumée. Celles et ceux qui peuvent, donnent davantage. Ceux qui en ont besoin, reçoivent plus qu'ils ne cotisent.

Après six mois, les chiffres parlent donc d'eux-mêmes, raconte l'équipe qui compose le comité de Calim. La cotisation mensuelle moyenne atteint 102 francs. Vingt quatre pour cent des membres cotisent plus qu'ils ne reçoivent, 20% sont à l'équilibre. Deux cent cinquante mille Radis ont été émis depuis le lancement, dont 156 000 déjà



L'épicerie participative «Le Nid» est une des 22 structures qui acceptent le paiement en Radis. L'apport de client-es de la Calim représente 10% de son chiffre d'affaires. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

reconvertis en francs suisses par les structures partenaires. Et surtout, 68% des versements sont couverts par les cotisations des membres – l'objectif initial de 50% a été pulvérisé dès la première année.

Nouvelle clientèle pour les producteurs locaux

Ce pont entre consommateurs et producteurs locaux est au cœur du projet. La Calim finance également des «mandats Calim» – des investissements directs pour structurer l'offre alimentaire cantonale: installation de nouveaux stands de marché, soutien à des distributions de paniers de légumes. Une manière de ne pas se contenter de redistribuer des francs, mais de transformer durablement le tissu alimentaire local.

Ce qui distingue également la Calim? C'est son architecture de gouvernance, ont insisté les membres présent-es hier matin. Toutes les décisions stratégiques

sont prises par un comité citoyen de 35 membres actif-ves, qui se réunissent chaque mois. Huit groupes de travail planchent sur des thématiques allant de l'inclusivité à la sélection des structures partenaires, en passant par la communication.

«Nous voulions sortir du cercle des convaincu-es. C'est réussi»

Léa Winter

Les rencontres Calim – visites de fermes, soirées-débats, projections, repas collectifs – se tiennent chaque mois et tissent un lien vivant entre les membres. «Nous rêvons d'une démocratie alimentaire qui ne laisse personne au bord du che-

min», a lancé une membre du Comité citoyen.

Un suivi scientifique conduit en collaboration avec l'université de Genève permet de documenter l'expérimentation.

Une nouvelle étape

Portée par cet élan, la Calim va franchir une nouvelle étape, a annoncé le comité. Le 2 mai, la Caisse genevoise de l'alimentation tiendra son assemblée constitutive au Théâtre du Loup pour devenir une association à part entière. Une formalité juridique aux conséquences pourtant concrètes: la voie sera libre pour lancer la phase 2 pour les années 2027 à 2030, qui devrait ainsi permettre aux personnes sur liste d'attente de rejoindre la caisse alimentaire. «Ce que la Calim démontre, en six mois à peine, c'est qu'il est possible de construire un système alimentaire plus juste» a encore expliqué Sabine Bally, cocoordinatrice de la Caisse de l'alimentation

Reste le sujet crucial du financement. En plus de ses membres cotisant-es, la Calim peut compter sur la commune de Meyrin et de la Ville de Genève à hauteur de 150 000 francs. Des donateurs et donatrices privé-es viennent compléter le budget avec une somme quasi équivalente. D'autres communes ont été approchées pour apporter leur soutien financier, selon le comité. Le canton semble lui se montrer avare de ses sous. Les autorités ont pour l'instant versé une obole de 5000 francs. Il semble que la Calim doive attendre la nouvelle loi sur l'alimentation durable et solidaire, un texte en cours d'élaboration qui doit concrétiser le droit à l'alimentation voté en 2023, avant d'obtenir des subsides cantonaux plus conséquents.

A noter que la Caisse genevoise de l'alimentation aura bientôt une petite sœur. Un système similaire doit en effet voir le jour à Lausanne d'ici le mois de juin. I

La banque alimentaire Partage débordée

Aide alimentaire ► L'aide alimentaire, miroir d'une précarité croissante, augmente. Conséquence, les besoins peinent à être couverts.

Les besoins en termes d'aide alimentaire sont en croissance. A tel point que les besoins ne sont plus totalement couverts. En témoigne le bilan 2025 de la fondation Partage. La banque alimentaire genevoise a indiqué que plus de 17 000 personnes ont eu recours à ses services l'année dernière. Soit une augmentation de plus de 10% par rapport à 2024. «Cette augmentation reflète les difficultés croissantes rencontrées par de nombreux ménages face à des charges incompressibles toujours plus élevées», écrit la fondation dans un communiqué hier.

«Les besoins dépassent les capacités disponibles», alerte la fondation

Au total, ce sont 3513 tonnes de nourriture et 247 tonnes de produits d'hygiène qui ont été redistribués à 52 organisations partenaires sur le terrain. Selon ses calculs, Partage «estime avoir redistribué l'équivalent de 7 millions de repas». La fondation fonctionne grâce à la collecte et au tri des invendus d'entreprises et commerces genevois.

Mais, alerte la fondation, «les besoins dépassent les capacités disponibles», malgré les efforts consentis. Pour faire face, Partage «renforce ses approvisionnements en multipliant les leviers: augmentation des achats de produits essentiels, récupération d'invendus, notamment via les démarches liées aux produits à date de durabilité minimale dépassée, développement de nouveaux partenariats avec des entreprises donatrices et poursuite des efforts de valorisation des denrées». Et de rappeler «l'importance du soutien des acteurs économiques, institutionnels et de la société civile afin de garantir l'accès à une aide alimentaire pour les personnes les plus vulnérables du canton». **MARIA PINEIRO**